



# BORDEREAU DE RENOUELEMENT DE LICENCES – L2

SAISON : 20..../20....

**Attention** : la licence EPGV est adressée par mail à chaque licencié. Il est donc **IMPERATIF** que le mail soit convenablement renseigné

Nom de l'association : .....N° de l'association : A.....

Coller ici l'étiquette du licencié

**Modifications à apporter :**

**Contrôle honorabilité (1) :**

Nom de naissance : .....

Commune de naissance : .....

Département de naissance : .....

Pays de naissance : .....

**Changement de la catégorie de licence :**

Praticant Adulte /  Praticant Enfant /  animateur /  Dirigeant

**Abonnement revue fédérale (15 €)**  oui  non

(1) : Les informations ci-dessous concernent uniquement les dirigeants et les animateurs bénévoles réguliers ou occasionnels qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Coller ici l'étiquette du licencié

**Modifications à apporter :**

**Contrôle honorabilité (1) :**

Nom de naissance : .....

Commune de naissance : .....

Département de naissance : .....

Pays de naissance : .....

**Changement de la catégorie de licence :**

Praticant Adulte /  Praticant Enfant /  animateur /  Dirigeant

**Abonnement revue fédérale (15 €)**  oui  non

(1) : Les informations ci-dessous concernent uniquement les dirigeants et les animateurs bénévoles réguliers ou occasionnels qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Coller ici l'étiquette du licencié

Modifications à apporter :

Contrôle honorabilité (1) :

Nom de naissance : .....

Commune de naissance : .....

Département de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Changement de la catégorie de licence :

Praticant Adulte /  Praticant Enfant /  Animateur /  Dirigeant

Abonnement revue fédérale (15 €)  oui  non

(1) : Les informations ci-dessous concernent uniquement les dirigeants et les animateurs bénévoles réguliers ou occasionnels qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

Coller ici l'étiquette du licencié

Modifications à apporter :

Contrôle honorabilité (1) :

Nom de naissance : .....

Commune de naissance : .....

Département de naissance : .....

Pays de naissance : .....

Changement de la catégorie de licence :

Praticant Adulte /  Praticant Enfant /  Animateur /  Dirigeant

Abonnement revue fédérale (15 €)  oui  non

(1) : Les informations ci-dessous concernent uniquement les dirigeants et les animateurs bénévoles réguliers ou occasionnels qui ne sont pas titulaires d'une carte professionnelle)

**(1) - INFORMATION CONCERNANT LE CONTROLE DE L'HONORABILITE DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DES ANIMATEURS BENEVOLES**

« A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle de l'honorabilité des dirigeants d'associations sportives et des animateurs bénévoles, comme cela est déjà le cas pour les animateurs titulaires d'une carte professionnelle. C'est la raison pour laquelle, nous sommes amenés à collecter des informations supplémentaires les concernant (Nom de naissance, ville, département et pays de naissance).

L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour pouvoir accéder à une fonction. A cet effet, les services de l'Etat procéderont à une consultation du casiers judiciaires (bulletin n°2) et du FIJAIS (fichier des auteurs d'infractions sexuelles et violentes). »